

Quel que soit le parti qui gouvernera après les prochaines élections, il est évident que la sécurité nationale de l'Australie, qui ne repose plus uniquement sur ses accords de défense bilatéraux avec les États-Unis, ne peut être renforcée que par le biais d'un dialogue sur la sécurité régionale réel et constructif. On s'attend que Canberra revienne sur la question avant la CPM de l'ANASE de 1993, avec des arguments nouveaux et convaincants.

## VI Le Canada et le DSCP

On n'a pas toujours pensé que le Canada avait un intérêt particulier dans les questions de sécurité touchant l'Asie-Pacifique, et ce, malgré sa participation à la Deuxième Guerre mondiale et à la guerre de Corée, malgré sa contribution aux différentes commissions de cessez-le-feu et de supervision dans le conflit indochinois, et malgré sa participation à toutes les opérations de maintien de la paix de l'ONU déployées dans la région.

Au printemps de 1990, M. Joe Clark, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a commencé à discuter avec de hauts fonctionnaires du fait qu'à son avis, le Canada devrait manifester plus concrètement son intérêt pour une sécurité accrue en Asie-Pacifique. M. Clark s'inquiétait du fait que les progrès réalisés en Europe dans l'apaisement des tensions ne se reflétaient pas en Asie. Plus précisément, il se demandait si les principes (pas la structure) de la CSCE étaient applicables à l'Asie-Pacifique.<sup>16</sup> Il a donc demandé au Ministère des Affaires extérieures d'étudier la sécurité de l'Asie-Pacifique, du point de vue tant géographique que conceptuel.

Cette étude a débouché sur une série de propositions ensuite réunies sous le nom de Dialogue sur la sécurité coopérative dans le Pacifique du Nord (DSCP), que M. Clark a officiellement présentées lors de discours à Victoria, Tokyo et Djakarta, en juillet 1990. Comme on l'a expliqué alors, puis dans des déclarations et des documents d'informations du Ministère, le DSCP comporterait deux volets, soit un gouvernemental et un non gouvernemental, et il se concentrerait sur les pays du Pacifique du Nord, c'est-à-dire la Chine, la Corée du Nord et la Corée du Sud, le Japon, l'Union soviétique (la Fédération de Russie, à présent), les États-Unis et le Canada.

La restriction géographique du DSCP a soulevé nombre de questions et de critiques, notamment de la part de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui ont fait valoir que le Pacifique du Nord - leur arrière-cour - revêtait une importance stratégique pour elles et qu'elles devraient faire partie de toute nouvelle instance. En réponse, il leur a été expliqué

---

<sup>16</sup> M. Clark reconnaissait que le Canada avait des intérêts économiques en Asie-Pacifique, mais ce n'était pas là la raison essentielle de son initiative. Voir Frank Langdon et Brian L. Job, «The Evolving Security Order of the Asia Pacific: A Canadian Perspective», document préparé pour l'atelier sur le DSCP intitulé «Changing National Military Security Perceptions», Yokohama, 28 et 29 août 1992.